Image not found or type unknown

MISE A LA FOURRIERE pas de fiche descriptive

Par **mulder2011**, le **28/06/2011** à **06:14**

Bonjour,

j'ai un ami qui a reçu une notification de la police pour l'informer du délai de restitution de son véhicule, en catégorié 2, sauf que son véhicule est une épave....

le fait que la notification doit joindre la fiche descriptive de son véhicule, celui ci n'a pas été joint.

y a t il vice de procédure afin de l'abandonner pour qu'il ne paie pas les frais car la facture s'élève à 700 euros 45 jours + frais etc...

merci

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés